



L'heure est à l'action, pas aux débats pipés

La colère qui s'exprime est l'expression d'une crise du pouvoir d'achat et d'un ras-le-bol de la population. Salaires trop bas, transports et loyers trop chers. Les travailleurs et leur famille, les retraités, les étudiants, et plus encore les salariés au chômage : plus personne ne s'en sort. Sauf les premiers de cordée, si chers à Macron.

Un président des riches qui tient toutes ses promesses envers ses protégés :

1. Suppression de l'ISF : 4,5 milliards d'€
2. Instauration de la Flat tax (limitation de la taxation des revenus du capital) : 10 milliards d'€
3. Suppression de l'Exit tax (taxe sur les exilés français à l'étranger) : 6 milliards d'€
4. Suppressions de milliers d'emplois dans l'administration fiscale alors que l'évasion fiscale dépasse 80 milliards d'€ par an.
5. Et en 2019 : 2 années de CICE en une : 40 milliards d'€ (110 milliards depuis 2014)

Les assistés, ce sont les patrons et les actionnaires, pas les salariés et les privés d'emploi

Plus de 200 milliards par an sont accordés par l'Etat et les collectivités locales aux entreprises. Ces « cadeaux » sont à mettre en relation avec les recettes de l'Etat (247 milliards). Officiellement, ces baisses de cotisations sociales et ces crédits d'impôts, comme le CICE, servent à soutenir l'investissement et la compétitivité des entreprises françaises, et à créer des emplois. Il n'en est rien. Selon un rapport du comité de suivi du CICE, les 111 milliards d'€ versées aux entreprises depuis 4 ans n'auront sauvé ou créé que 100 000 emplois, mais auront surtout augmenté les dividendes des actionnaires.

L'arnaque du CICE : deux exemples parmi des centaines

En 2019, JACKPOT ! Le patronat et les actionnaires toucheront 2 années de CICE, soit 40 milliards. Un double cadeau fiscal que Macron et son gouvernement ont tenté de financer par l'augmentation de la taxe sur les carburants, rhabillée pour l'occasion en acte écologique. Coup raté cette fois, mais ces 40 milliards restent toujours à financer, alourdissant le déficit budgétaire de 0,9%.

Plus grave, Macron, l'inventeur du CICE quand il était conseiller d'Hollande, le transforme durablement en 2019, en baisse de cotisations sociales. Ce sera donc 20 milliards d'€ de salaire brut en moins pour les salariés, 20 milliards qui ne financeront plus notre système de santé et de retraites, et qui iront tout droit dans les poches des actionnaires.

Carrefour licencie pendant que ses actionnaires se gavent

En 2018, Carrefour supprimait 2 800 postes de travail et fermait ou cédait 273 magasins. Pourtant l'entreprise a été largement subventionnée par l'Etat. Les centaines de millions versés n'auront servi qu'à engraisser les actionnaires.

ANNEE	CICE	CICE + Exonération cotisations salariales	Bénéfices réalisés	Dividendes versés
2014	120 millions	400 millions	1249 millions	492 millions
2015	134 millions	423 millions	1123 millions	509 millions
2016	134 millions	390 millions	894 millions	523 millions
2017	134 millions	380 millions	- 531 millions	345 millions
Total sur 4 ans	522 millions	1,593 milliard	2,73 milliards	1,87 milliard

CRIT Intérim refuse la prime « gilets jaunes » aux intérimaires pendant que son patron se prend 35 millions d'€

40 000 intérimaires créent les richesses par leur travail et rapportent chaque année 50 millions d'€ de CICE à CRIT Intérim. En juin 2018, 49,5 millions d'€ de dividendes sont versés aux actionnaires, dont 34,7 millions au PDG du groupe, propriétaire de 74% des actions de l'entreprise. Mais, en fin d'année, la direction refuse de verser une prime de 1200 € aux salariés intérimaires. Un vrai scandale !

Exigeons la justice sociale et fiscale

Pour la CGT, qui exige la suppression du CICE depuis sa mise en place en 2013, nos impôts et nos cotisations sociales doivent financer notre système social et solidaire et nos services publics : pas engraisser les patrons et les actionnaires.

Le patronat est le grand gagnant de la politique macronienne : il doit payer.

Le grand débat décidé par Macron, la CGT vous propose de l'avoir avec les patrons, dans les entreprises, là où s'accumulent les milliards de cadeaux fiscaux et les bénéfices produits par notre travail. Portons le combat sur tous les lieux de travail, qu'on soit salarié du public ou du privé et exigeons immédiatement une augmentation des salaires.

Le gouvernement de Macron est en grande difficulté, le patronat se fait silencieux pour passer inaperçu avec son magot, c'est le moment de faire cesser le scandale de cette politique antisociale et de dénoncer le casse du siècle.

L'union locale CGT de Bobigny appelle tous les salariés :

- **A se réunir dans les entreprises, à construire des cahiers revendicatifs,**
- **Invite salariés et habitants de Bobigny à participer à une assemblée générale le lundi 28 janvier à 17h30 à la bourse départementale – 1 place de la libération (contacts pris avec les autres syndicats).**
- **A participer le 5 février prochain à la grève nationale interprofessionnelle.**

Petit argumentaire pour aider patron récalcitrant à discuter des salaires !
Lui rappeler que sur chaque salarié, chaque apprenti, chaque salarié à temps partiel, il a empoché du CICE payé par l'impôt.

La formule est simple : Salaire brut de l'année x 6%. (Pour les salaires inférieurs 3800 € brut)

Ainsi pour un salarié au SMIC : 1 521,22 € x 6% x nombres de mois travaillés. En année pleine 1095€, soit l'équivalent d'un treizième mois, mais pour les actionnaires...
Depuis sa mise en place en 2013, le patronat a touché pour un salarié au SMIC : 6153 €.

